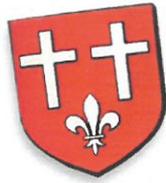


Eckwersheim, le 28 janvier 2022

ECKWER- INFOS N°22



En raison des restrictions sanitaires liées au Covid, les Vœux du Maire seront visibles sur la page Facebook et le site internet de la Commune.

Inscription sur les listes électorales :

Vous n'êtes pas encore inscrit sur les listes électorales pour les prochaines élections présidentielles et législatives de 2022 ? N'oubliez pas de vous inscrire. Pour l'élection présidentielle, vous avez jusqu'au vendredi 4 mars pour faire la démarche en mairie ou par courrier. Cette inscription est nécessaire pour faire valoir votre droit de vote, par courrier adressé à votre mairie (dans la boîte aux lettres) en joignant un justificatif de domicile, un justificatif d'identité et le Cerfa n° 12669*02 de demande d'inscription.

Gendarmerie :

Il est interdit de laisser abusivement un véhicule en stationnement sur une route.

Est considéré comme abusif le stationnement ininterrompu d'un véhicule en un même point de la voie publique ou de ses dépendances, pendant une **durée excédant sept jours**.

Tout stationnement abusif est puni de l'amende prévue pour les contraventions de la deuxième classe.

Lorsque le conducteur ou le titulaire du certificat d'immatriculation est absent ou refuse, malgré l'injonction des agents, de faire cesser le stationnement abusif, l'immobilisation et la mise en fourrière peuvent être prescrites dans les conditions prévues aux articles L. 325-1 à L. 325-3. du Code de la Route.

Prochains cultes à Eckwersheim :

Dimanche 13 février à 10h15.

Ateliers CIAS :

- Initiation à la tablette numérique du 4 mars au 13 mai de 9h30 à 11h30 à la Mairie d'Eckwersheim (atelier gratuit, réservé aux plus de 60 ans).
- Atelier mémoire en jeu (programme de stimulation cognitive sur tablette tactile de manière individuelle et adaptée à chacun) du vendredi 18 février au 25 mars de 9h30 à 11h30 à Lampersheim.
- Atelier Détente et Ressourcement les mardis 1, 8 et 15 mars de 14h à 15h30 au Diapason à Vendenheim.

Inscription obligatoire au CIAS : 03.88.64.78.04. ou animation@cias-vendenheim.fr et pass sanitaire obligatoire.

Bibliothèque :

“Abracadabra...Viens découvrir quelques tours de magie”

Animation pour les enfants de 8 à 11 ans **le jeudi 24 février de 16h à 17h à la bibliothèque**

- Inscription obligatoire (7 participants maximum) à la bibliothèque ou par courriel :

bibliotheque_eckwersheim@orange.fr

- Des photos sont susceptibles d'être prises pendant l'animation pour illustrer le magazine de la commune. En aucun cas les clichés ne seront publiés par la bibliothèque sur les réseaux sociaux. Les parents qui ne souhaitent pas que leur enfant apparaisse sur les photos doivent le signaler au moment de l'inscription.

- Le Pass vaccinal est obligatoire pour les adultes accompagnant ou venant chercher les enfants.

Don du sang :

La prochaine collecte de sang aura lieu lundi 21 février de 17h à 20h à l'Espace Culturel à Vendenheim, 14 rue Jean Holweg.

Inscriptions école rentrée 2022 :

Les parents dont les enfants sont nés en 2019 sont priés de contacter la mairie pour l'inscription de leur enfant à la prochaine rentrée scolaire.

Théâtre alsacien :

Au vu des circonstances sanitaires, les représentations du théâtre alsacien prévues dans la salle socioculturelle d'Eckwersheim le samedi 5 février sont annulées.

Bourse aux jouets, vêtements et puériculture :

Le Comité des Fêtes vous informe qu'une bourse aux jouets, vêtements et matériel de puériculture organisée initialement le dimanche 6 février de 8h à 12h à la salle socioculturelle **est reportée au dimanche 27 février de 8h à 12h.**

